

Legion du
Lyonnais.

Compagnie de
l'Ain.

Section de
Nantua.

Brigade de
Brénod.

N° 51 du 6
Mars 1944.

PROCES-VERBAL
de renseigne-
ments sur l'in-
cendie d'une
maison par les
troupes d'opé-
rations et appar-
tenant à M.
GUY Hotelier à
Brénod, (Ain).

I° EXPEDITION.

GENDARMERIE NATIONALE.

-o-o-o-o-o-

331



Ce jourd'hui, six Mars mil neuf cent quarante quatre
à dix heures 30.

Nous soussignés, PERRIN, (André), M.D.L. Chef,
CHERIN, (Modeste),
et NOVEL-CATIN, (Henri),

gendarmes à la résidence de Brénod, département de
l'Ain, revêtus de notre uniforme et conformément aux
ordres de nos Chefs, en tournée et procédant à une en-
quête sur l'incendie d'un hôtel, provoqué par les trou-
pes d'opérations à Brénod, (Ain), avons à ce sujet re-
cueilli les renseignements suivants de:

Mme GUY, 57 ans, hoteliere à Brénod, (Ain), nee NAILLOD
(Louise), le 20 Décembre 1886 à Izenave, (Ain), des feus
Elie et de BURDEL, (Marie Alix), qui declare;

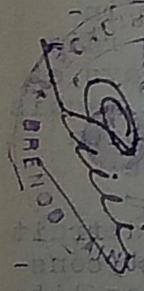
"Le 13 Février 1944 à 8 heures 30, lors des opéra-
tions effectuées par les troupes Allemandes dans la
Commune de Brénod, mon hotel a été incendié par ces
derniers pour de raisons que j'ignore. Je peux simple-
ment vous dire que, vers 7 heures 45 2 Officiers Alle-
mands se sont présentes chez moi en me demandant, si
mon fils établi boucher au pays était revenu, leur
ayant répondu par la négative, ces derniers sont mon-
tes dans les étages en ouvrant les fenêtres. J'ai alors
compris qu'ils allaient mettre le feu. En effet quel-
ques instants plus tard plusieurs foyers d'incendie
et à tous les étages étaient allumes. Voyant cela j'ai
demandé à l'un des Officiers, si je pouvais sauver
quelque chose, il m'a répondu de me dépêcher. C'est ~~xi~~
alors que nous avons pu sauver en partie la salle de
restaurant, la salle à manger sauf le buffet et le com-
ptoir, huit matelas, dix paires de draps, une dizaine de
couvertures ainsi qu'un peu de vaisselles.

Les Allemands ont chargé un camion de vaisselles
avec la cave complète y compris les alcools consignés
Mon hotel était composé; d'une grande salle Commune
deux salles à manger, une cuisine, la chaufferie, buande-
rie ainsi que le grenier où il y avait toute l'instal-
lation d'une terrasse ~~xi~~ (seize chambres meublées) dans
le greniers il y avait également plusieurs meubles
dont je n'utilisais pas.

J'ajoute qu'un civil accompagnant les Allemands
s'est présenté chez moi armé d'une mitrailleterie en
me demandant mes papiers. Il est monté dans ma chambre
et a fracturé les meubles, a pris une montre en or a-
vec son ~~xxxxxx~~ chaîne en or également puis il m'a
dit de cacher mon argent pour que les Allemands ne me
le prennent pas, "mettez le dans votre poitrine on ne
fouille pas les femmes". En effet j'ai alors

Vu et transmis par le Comdt de la Brigade
à M. Le Procureur de la République à Nantua

Le 8 Mars 1944.



place 150.000 francs dans ma poitrine, et environ 3 heures plus tard ce même individu s'est représenté chez moi accompagné d'une milicien en me disant, je reviens sur mes paroles, donnez moi l'argent que je vous ai fait cacher tout à l'heure, ce que j'ai fait aussitôt.

J'ajoute, que le 6 Février 1944, mon mari a été arrêté par les autorités Allemandes et gardé à vue de 9 heures 45 à 20 heures 30 à la salle des fêtes de la Commune comme tant d'autres personnes de la localité, avant de lâcher mon mari, un Officier aurait dit ~~vous ne voulez pas dire la vérité on brûlera votre maison.~~ C'est à dire que cela s'adressait pour mon fils qui avait quitté le pays au moment de l'arrivée des troupes d'opérations.

J'estime le préjudice qui nous a été causé à la somme de 1.600000 francs environ.

Je suis assurée à la Compagnie Générale de Réassurances 44 Rue de Chateaudun à Paris pour la somme de (1.000000 de francs) un million; N° de Police 1094. et dont l'Agent régional est M. GIGNAT, (Paul), demeurant à Brenod, (Ain).

Lecture faite persiste et signe.

M. GUY, (Marius), 57 ans, Hotelier à Brenod, (Ain), né le 1er Juillet 1887 au dit lieu, qui déclare:

"Le 6 Février 1944 à 9 heures 45, j'ai été arrêté par les Autorités Allemandes et gardé à vue dans la salle des fêtes de la Commune jusqu'à 20 heures 30, heure à laquelle j'ai été relâché et je suis rentré chez moi, mais avant un Officier m'a dit, vous ne voulez pas dire la vérité on brûlera votre maison. C'est alors, que le 13 Février 1944 le feu a été mis à mon hotel dans les conditions que vous connaissez par ma femme et que je ne puis que confirmer. Je n'ai rien à dire de plus."

Lecture faite persiste et signe
M. CARRIER, (Joanès) 46 ans, cultivateur, demeurant à Brenod (Ain), qui déclare:

"En effet le 13 Février 1944, l'hotel de M. GUY a été incendié par les troupes d'opérations et cela pour des raisons que j'ignore. L'hotel GUY était le plus beau du pays, et très bien fréquenté, Je ne pense pas que des jeunes du maquis y aient séjourné. La famille GUY a toujours été très bien considérée au pays. C'est tout ce que je puis vous dire.

Lecture faite persiste et signe.
Nous mentionnons que l'hotel GUY est complètement détruit il ne reste plus que les murs debout dont ceux ci sont construits en pierre. Dans les décombres nous remarquons des lits des meubles de la vaisselle, le tout complètement carbonisé et gisant sur le sol.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en trois expéditions destinées; la première à M. le Procureur de la République à Nantua la deuxième à M. le Préfet de l'Ain à Bourg et la troisième aux archives de la Brigade.

Fait et clos, à Brenod, les jour, mois et an que d'autre part.

[Signature]

[Signature]

[Signature]